



CYCLE DE CONFERENCES SUR LES RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET ISRAËL

Organisé par le CETIM et l'IUED

Titre de la conférence:

**Ambiguïtés de la politique suisse :
entre protection des droits humains en Palestine et coopération militaire avec Israël**

2 décembre 2003

Par Peter Hug

Durant les dernières 50 années, les relations politiques, commerciales et militaires entre la Suisse et Israël ont changé sensiblement. Du point de vue historique, on peut distinguer quatre périodes.

L'État Israël a été fondé en 1948. La Suisse officielle n'était pas du tout favorable à l'installation de ce nouvel Etat. Trois réserves de la Suisse officielle peuvent être mentionnées.

Premièrement, Israël était perçue comme un produit de la politique commune des États-Unis avec l'Union soviétique. La Suisse, qui était extrêmement anticommuniste, avait toujours refusé de coopérer avec les Soviétiques. Israël était alors perçue comme une expérience socialiste. On se méfiait beaucoup de Ben Gurion et le mouvement de kibboutz qui était considéré comme une attaque contre la propriété privée et un premier pas vers la socialisation de tous les biens.

Deuxièmement, l'époque de l'après-guerre, couvrant toutes les années 50, était toujours dominée par le même antisémitisme, déjà responsable de la politique du gouvernement suisse face aux réfugiés de 1933 à 1945. Pendant la période nazie, la Suisse discriminait les réfugiés juifs à l'aide d'une loi et accordait le droit d'asile exclusivement aux réfugiés dits politiques. Cet antisémitisme était toujours important après la guerre. La Suisse était sous la pression des États-Unis, de l'État Israélien et des organisations juives traitant de la question des avoirs en déshérences. La Suisse chercha le soutien de la Grande Bretagne, qui, comme vous savez, n'avait pas appuyé la fondation de l'État Israélien. La Suisse accorda à des conditions extrêmement favorables un crédit immense à la Grande Bretagne qui, en revanche, aida la Suisse avec succès à résister contre les demandes des États-Unis, de l'État Israélien et des organisations juives. Il est aussi significatif que cette politique d'anti-socialisme et d'antisémitisme qui influença les relations suisses avec

Israël, empêchait aussi un accord dans le domaine de la promotion commerciale. Le gouvernement suisse refusa, dans les années 50, la demande de la diplomatie israélienne de négocier un traité de paiement qui, par conséquent, était détenu de façon privée par la banque Rinderknecht à Zurich. Cette banque utilisait les revenus des exportations israéliennes vers la Suisse pour compenser les coûts des exportations suisses vers Israël, ce qui allait contre les recommandations de la division commerciale du Département économique à Berne.

La troisième raison de la méfiance suisse vis-à-vis d'Israël était les intérêts importants de la Suisse en Égypte. La colonie suisse en Égypte comptait 2500 personnes qui jouaient un rôle dominant dans le commerce de coton égyptien. Pour des décennies, ce coton était la base de l'industrie du textile en Suisse. Dans les années 50, la Suisse n'avait aucun intérêt à rompre ses bonnes relations avec l'Égypte pour les dits socialistes juifs en Israël.

La Suisse n'avait donc point de contacts militaires avec Israël et ce, jusqu'après la crise de Suez. L'industrie d'armement suisse exportait des armes principalement à l'Égypte, entre 1950 et 1955 pour 78 millions de francs. Pendant la même période, l'industrie suisse exportait seulement pour 20 millions de francs des armes à Israël. En 1955, le Conseiller national social démocrate zurichois Emil Frey protesta devant les chambres fédérales contre ce déséquilibre et demanda, sans succès, une amélioration des relations suisses avec Israël. Dans cette première période, c'était la gauche qui était en faveur d'Israël contre la droite suisse établie.

La deuxième période des relations entre la Suisse et Israël commença avec la crise de Suez et se termina avec la guerre de six jours de 1967. Elle est caractérisée par une grande ambivalence. Les motifs de l'antisémitisme et de l'anti-socialisme contribuaient toujours à une certaine distance vers Israël, mais le motif pro-égyptien avait changé. Le gouvernement Nasser avait nationalisé les propriétés suisses en Égypte, ce qui constitua un grand choc pour tous les capitalistes en Suisse. Mais la Suisse était toujours en train de négocier un traité d'indemnisation avec l'Égypte. La Suisse demanda au gouvernement égyptien d'indemniser les propriétés des Suisses en Égypte que le gouvernement Nasser avait nationalisées. Le gouvernement suisse ne voulait pas irriter Nasser avant la signature du traité d'indemnisation. Il fut alors officiellement déclaré que la distance envers Israël et envers les pays arabes était la même. Pendant la crise de Suez, le Conseil fédéral décida le 8 novembre 1955 d'arrêter les exportations d'armes aussi bien vers Israël que vers les pays d'arabes de la région. Officiellement, le Conseil fédéral ne changera plus cette position et ne donnera plus jamais son accord à des exportations de matériel de guerre vers Israël et les pays d'arabes de la région jusqu'à aujourd'hui. Dans la première période, jusqu'à la crise de Suez, la Suisse

avait des contacts militaires seulement avec l'Égypte. Après 1957, la Suisse commença aussi à échanger des officiers avec Israël. Les milieux antisocialistes en Suisse, qui influencent toujours énormément la politique extérieure de la Suisse, commencèrent à changer leur point de vue. Pour eux, l'ennemi socialiste était maintenant Nasser et plus Ben Gurion. Ils étaient très contrariés du fait que la ligue arabe essaye d'organiser un embargo contre tous les États qui avaient des relations bonnes avec Israël. Un autre aspect à prendre en compte, était qu'en 1962 Ben Gurion proposa d'établir de bonnes relations avec l'Allemagne ce qui aida fortement à améliorer aussi les relations entre la Suisse officielle et Israël. Mais les milieux industriels suisses étaient toujours très actifs en Égypte. Le scandale dit Kamil de 1964 révélait que 74 entreprises suisses avaient exporté des matériels de haute technologie pour 23 millions de francs vers l'Égypte pour aider à la construction d'avions de combat et de missiles aux fins militaires.

La troisième période débuta en 1967 avec la guerre des six jours qui créa une vogue d'enthousiasme en faveur de l'État Israélien. Dans la perception du grand public, Israël était la victime de l'agression arabe ce qui était – du moins, on le pensait – confirmé par l'attentat contre un avion El Al à Kloten près de Zurich le 18 février 1969 et deux autres actes terroristes le 21 février et 6 septembre 1970 (un avion Swissair s'écrasa à Würenlingen et un autre fut détourné dans l'affaire Zerga). Plus particulièrement, la propagande militaire en Suisse contribua beaucoup à l'identification avec ce petit État qui, comme on disait, se défendait avec succès contre un ennemi plus puissant. Mais aussi les milieux évangéliques nationaux et conservateurs en Suisse ont fortement influencé cette vogue d'enthousiasme en faveur de l'État Israélien en organisant de centaines de voyages vers Israël sans mentionner l'aspect des Palestiniens. De l'autre côté, des socialistes suisses ne s'identifiaient plus avec le mouvement de kibboutz en Israël, mais avec la cause palestinienne. Ceux qui connaissaient encore Ahmend Huber, qui influença beaucoup le parti socialiste en Suisse, savent, que l'antisémitisme gauchiste était une réalité dans cette période là. Au niveau de l'armement, un nouveau scandale se développa : le scandale Frauenknecht. Cette fois-là, les milieux industriels de la Suisse aidèrent à moderniser les avions de combats et de chasse israéliens. La France avait exporté des Mirages vers Israël, mais arrêta officiellement ses exportations d'armes vers Israël après la guerre de 1967. La Suisse avait aussi des Mirages d'un type plus moderne que ceux d'Israël. Alors Tel-Aviv chercha des chemins pour moderniser ses Mirages avec l'aide de la Suisse. Dans les archives fédérales à Berne j'ai trouvé des documents qui démontrent que les services de renseignements militaires suisses étaient chargés d'organiser ce dits espionnage israéliens en Suisse et aidèrent Monsieur Frauenknecht de Sulzer frères de Winterthur, de délivrer les dessins de constructions pour la propulsion par réaction ATAR pour les mirages israéliens. Depuis ce temps là, les relations militaires et d'armements entre la Suisse et Israël se développèrent beaucoup. Les exportations de matériel de guerre de la Suisse vers Israël étaient

toujours exclues. Mais la loi suisse de matériel de guerre était un fromage d'Emmenthaler avec maints trous. On se visita, on observa des manœuvres, on étudia des plans d'opération, on forma en commun des pilotes de mirages, on s'entraida pour établir des systèmes logistiques militaires, on se conseilla pour les questions de stock militaires, et, chose importante, on commença à développer en commun de nouveaux systèmes d'armement.

La quatrième période commença à la suite de l'invasion du Liban par Israël, en 1982. Pour la première fois le chef du département militaire suisse limitait les maintes relations militaires et d'armement entre la Suisse et Israël. Il déclara dans une ordonnance interne que la Suisse ne participera plus financièrement à la recherche et le développement commun de système d'armement avec Israël. Il ordonna aussi que tous les contacts militaires et d'armements entre la Suisse et Israël devraient être rapportés au Département qui seul donnerait l'accord ou non. En 1975, le Département des affaires étrangères de la Suisse avait noué les premiers contacts avec les Palestiniens. Ce Département n'était plus content des nombreux contacts du Département militaire avec Israël. En 1986, le chef de l'armement suisse mentionna à l'interne l'ordonnance de 1982. Il écrit que des évaluations révélaient que toujours de nombreux contacts militaires se développaient entre la Suisse et Israël qui n'étaient pas rapportés et encore moins approuvés par le Département militaire. Il insista sur le fait que ce contrôle politique était indispensable pour toutes les relations avec Israël. Mais, en effet, ce contrôle ne contribua pas à limiter, mais à développer les relations entre l'industrie d'armement suisse et l'armée suisse avec leurs partenaires israéliens. Dans les années fin 80/début 90, la Suisse se procura un tiers de son armement en Israël. Des douzaines et des douzaines de personnes de la délégation suisse, venues spécialement du groupement d'armement du Département militaire, voyagèrent en Israël et visitèrent l'industrie d'armement d'Israël pour discuter des projets communs dans le domaine de l'achat d'armements israéliens par la Suisse, de la production de licences de système d'armements israéliens en Suisse et de la vente commune de ces produits au marché mondial. Tobias Gasser va préciser les détails de cette coopération entre les entreprises d'armement fédérales (aujourd'hui RUAG Suisse) et l'Israël Military Industries IMI, Israël Aircraft Industry (IAI), Tadiran Ltd., et les plus petites comme Urdan, Rafael etc.

En 1988, j'informai pour la première fois une commission parlementaire de la Suisse sur ces relations et demandai l'arrêt. Le Conseil fédéral argumentait, que la loi sur le matériel de guerre ne disait rien sur les importations d'armement mais seulement sur les exportations. Mais il précisait encore qu'il était conscient des aspects politiques et ne voulait pas élargir ses contacts. Aujourd'hui il dit toujours un peu la même chose. Il est un fait que les relations entre la Suisse et Israël dans le domaine militaire et d'armement sont

toujours extrêmement étroites et ne sont pas compatibles avec une politique de paix dans cette région qui est déclarée à haute voix en même temps par le même gouvernement suisse.